



Réunion du Comité Directeur – Loudéac – 15 juillet 2021

Présents : Bazard Michel, Branlant Didier, David Gisèle, Douay Maurice, Guichen Julien, Guily Robert, Michel Frédéric, Rogue Marie-Pierre, Rogue Michel

Absents : David Virginie (pouvoir à David Gisèle), Lalouer Jean-Pierre (pouvoir à Michel Rogue), Demelin Bruno (pouvoir à Michel Rogue), Scavennec Armelle (pouvoir à M-Pierre Rogue), Palaric Stéphane, Allias Françoise

Invité non-votant présent : CTS, Leparc Pierrick

--==oOo==--

Début réunion : 18h
Clôture réunion : 20h30

--==oOo==--

❖ Introduction du président

« Bonsoir à tous,

Au lendemain de notre réunion du Comité directeur du 12 juin dernier, comme rien n'avait été fait niveau formation, il s'avérait indispensable de programmer cette réunion car nous avons des objectifs à réaliser et un agenda à tenir.

Cela fait 8 mois que le nouveau Comité est en place et déjà des commissions ont effectué un bon travail, malheureusement la commission formation tourne en rond.

Rappel sur le fonctionnement des commissions

Les commissions ont un rôle de consultation, d'étude et de proposition.

Leurs travaux doivent être conformes à la politique générale de la Fédération et à celle du Comité Régional.

Le Président du CRBTA désigne le chef de projet qui est chargé de coordonner les réflexions et les actions; celui-ci exécute sa mission dans le respect des directives fixées et en rend compte au Comité directeur.

La commission n'est pas décisionnaire, c'est du ressort du Comité directeur. »

Commission formations

- Maurice Douay, président de la commission, nous fait part de sa démission du poste de président de la commission formations et également de son poste de vice-président du Comité directeur, il reste cependant dans le Comité directeur.
⇒ Cette démission a été entérinée par le Comité directeur à l'unanimité.
- ▶ Michel Rogue assurera l'intérim de la présidence de cette commission.



- ▶ Michel Bazard récupérera les inscriptions aux formations et les paiements, qu'il transmettra au trésorier et au président du Comité régional.
 - ▶ Michel Rogue élaborera le projet de convention avec les clubs et le soumettra à la commission formations.
 - ▶ Le CTS est coordonnateur de l'équipe ETR, il est chargé de mettre en place les formations, de proposer un calendrier et un programme, d'entrer les formations dans la base fédérale.
 - ▶ Un courrier d'information sera adressé aux entraîneurs avec le calendrier des formations mis à jour et entériné par le Comité directeur. Un fascicule sera publié sur le site du CRBTA.
 - ▶ Reste à trouver les salles pour plusieurs de ces formations.
- En raison de la conjoncture sanitaire « Covid 19 » des 2 dernières saisons sportives, de nombreuses formations n'ont pas pu se faire.
 - ▶ Pour ce qui est des formations continues, il reste un peu plus d'une centaine d'entraîneurs licenciés à « recycler ». Ces entraîneurs pourront avoir une formation continue au cours de la prochaine année sportive et pourront continuer (actifs ou non actifs) à accompagner leurs archers sur les concours bretons, le temps que l'on puisse résorber le retard pris au niveau des formations continues. Il sera ouvert le nombre de modules nécessaires. Toute nouvelle formation sera subordonnée au fait que les précédentes aient eu lieu (complètes)
 - ▶ Certains clubs oublient d'inscrire leurs entraîneurs sur l'extranet FFTA > ces entraîneurs sont de ce fait notés comme inactifs.
 - Nouveauté : formation de tous les entraîneurs diplômés actifs durant leurs parcours de formation initiale et continue sur le Plan Prévention Violences FFTA, toutes les formations comporteront ce module.
 - Tarifs aide aux clubs accueillant des formations :
 - entraîneur fédéral 5 W-E => 5 X 100€
 - assistant entraîneur 1 W-E => 100€
 - formation continue 1 jour => 50€
 - CQP => forfait 400€
 - Tarifs formations :
 - entraîneur fédéral complet => 200€
 - entraîneur fédéral examen seul => 30€
 - passage de l'entraîneur 1 vers l'entraîneur fédéral => 120€
 - assistant entraîneur => 50€
 - formation continue => 30€
 - CQP => 1120€
 - Calendrier des formations à venir :
 - ⇒ Il a été validé par le Comité directeur à l'unanimité
 - ▶ Minimum 6 participants pour ouvrir le module et maximum 12 participants par module
 - ▶ Horaires : 9h à 18h
 - ▶ Déplacements, hébergement, restauration à la charge des stagiaires + coût pédagogique de la formation
 - passage de l'entraîneur 1 vers l'entraîneur fédéral : prévu les 25/26 septembre/13 novembre et examen 22 décembre 2021
 - ⇒ le Comité directeur décide d'annuler cette formation car 1 seul candidat est inscrit, l'archer concerné sera prévenu personnellement.



- entraîneur fédéral :
 - besoin en locaux : 1 salle de cours avec espace vidéo + une salle de tir
 - formateur : Marion Vivès
 - lieu : à déterminer
 - date limite des inscriptions : à préciser
 - 11/12 septembre 2021
 - 9/10 octobre 2021
 - 4/5 décembre 2021
 - 26/27 mars 2022
 - Examen : 9/10 avril 2022
- CQP Animateur tir à l'arc : le module est complet
 - besoin en locaux: 1 salle de cours avec espace vidéo + une salle de tir permanente
 - formateur : Sébastien Durantet
 - lieu : Rennes
 - 25 au 30 octobre 2021
 - 02 au 05 novembre 2021
 - Examen : 21 et 22 décembre 2021
- assistant entraîneur :
 - besoin en locaux: 1 salle de cours (maximum 15 places) avec espace vidéo
 - formateur : Marion Vivès
 - lieu : à déterminer
 - date limite des inscriptions : 4 mars 2022
 - 19 et 30 mars 2022
- formation continue diverse – module poussins (1)
 - besoin en locaux : 1 salle de cours (maximum 15 places) avec espace vidéo + une salle pour la mise en situation
 - formateur : Marion Vivès
 - lieu : à déterminer
 - date limite des inscriptions : à préciser
 - 25 septembre 2021
- formation continue diverse – module réglage arc classique
 - besoin en locaux : 1 salle de cours (maximum 15 places) avec espace vidéo + une salle de tir pour la mise en situation
 - formateur : Marion Vivès
 - lieu : à déterminer
 - date limite des inscriptions : à préciser
 - 26 septembre 2021
- formation continue diverse – module poussins (2)
 - besoin en locaux : 1 salle de cours (maximum 15 places) avec espace vidéo + une salle pour la mise en situation
 - formateur : Marion Vivès
 - lieu : à déterminer
 - date limite des inscriptions : jusqu'au 22 octobre 2021
 - 6 novembre 2021



- formation continue diverse – module réglage arc à poulies
 - besoin en locaux : 1 salle de cours (maximum 15 places) avec espace vidéo + une salle pour la mise en situation
 - formateur : Sébastien Durantet
 - lieu : à déterminer
 - date limite des inscriptions : jusqu'au 29 octobre 2021
 - 13 novembre 2021

Divers

- Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité directeur du 12 juin 2021 à l'unanimité
- Il a été envisagé de faire une information à la rédaction du projet associatif auprès des clubs : modalités et date à définir.

--==oOo==--

Prochaine réunion, en présentiel : samedi 11 septembre 2021 à Loudéac